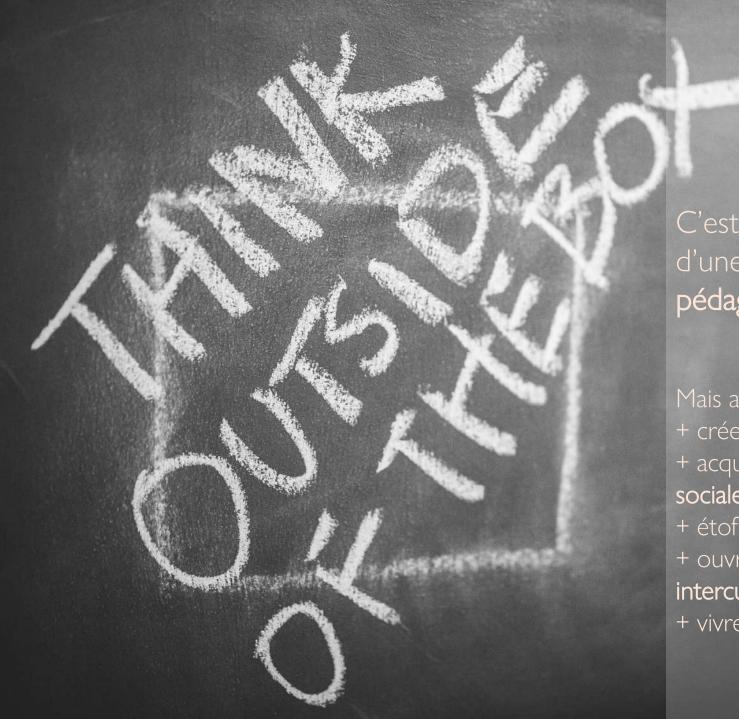
# PARTIR EN ÉCHANGE ERASMUS+







### POURQUOI PARTIR À L'ÉTRANGER?

C'est enrichir son cursus d'une expérience pédagogique différente...

### Mais aussi:

- + créer son réseau
- + acquérir des compétences sociales et humaines
- + étoffer son CV
- + ouvrir ses horizons culturels, interculturels et linguistiques
- + vivre une expérience unique!

### **QUI PEUT PARTIR?**

Les étudiantes inscrites de la L1 au M1 peuvent postuler pour partir l'année suivante.

### Conditions

+ déposer une candidature et être sélectionnée + valider l'année en cours.

#### Critères de sélection

- + résultats académiques
- + niveau de langue
- + motivations







# COMMENT FAIRE? POSTULEZ EN 3 ÉTAPES!

### **ÉTAPE 1**

Faites vos recherches : règlementation, liste des partenaires, offres de formation, témoignages d'étudiant·e·s, budget...

### **ÉTAPE 2**

Passez un test de langue au Centre de Langues sur inscription auprès du BRI (si vous êtes déjà titulaire d'une certification comme le TOELF, TOEIC, Cambridge... demandez une attestation d'équivalence pour justifier du niveau CECR B1 ou B2).

### **ÉTAPE 3**

Déposez votre candidature sur le Portail de Mobilité MoveOn

#### **Justificatifs**

- + relevés de notes universitaires
- + justificatif de niveau linguistique
- + contrats d'études (modèle fourni en ligne : une liste de cours pour chaque vœu, à hauteur de 30 ECTS minimum par semestre)

www.univ-orleans.fr/fr/deg/international/partir/erasmus



### **QUEL EST LE CALENDRIER?**

RÉCEPTION DES CANDIDATURES JUSQU'AU 15 FÉVRIER



PUBLICATION DES RÉSULTATS DÉBUT MARS

PRÉPARATION DE LA MOBILITÉ ENTRE MARS ET JUIN





# PRÉPARER SON OLA ONLINE LEARNING AGREEMENT

Le OLA est un contrat d'études, à établir en ligne sur une plateforme européenne.

L'étudiant·e s'engage sur les cours suivis à l'étranger et les cours validés par équivalence dans son cursus.

Le OLA doit être signé électroniquement par l'étudiant·e ainsi que par un coordinateur de chaque université.

www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/etudier-eneurope/programme-erasmus-formation/erasmus-contrat

### **COORDINATEURS PÉDAGOGIQUES**

Droit : Anastasia Sotiropoulou

anastasia.sotiropoulou@univ-orleans.fr

Économie : Isabelle Rabaud isabelle.rabaud@univ-orleans.fr

Gestion: Eric-Alain Zoukoua eric-alain.zoukoua@univ-orleans.fr

### L'UNIVERSITÉ D'ACCUEIL VOUS CONTACTE POUR...

#### **L'INSCRIPTION**

L'université d'accueil vous contacte sur la messagerie ENT afin de procéder à l'inscription administrative, dans les délais impartis.

#### **LE LOGEMENT**

C'est également l'université d'accueil qui vous informe sur l'offre de logement (logement universitaire, résidences privées, location, colocation...).





# ORGANISER SON VOYAGE CHECKLIST

- ☐ Pièce d'identité
- ☐ Carte Européenne d'Assurance Maladie CEAM
- ☐ Assurance rapatriement
- ☐ Assurance responsabilité civile
- ☐ Inscription sur <u>ARIANE</u>
- ☐ Attestation <u>YEP'S</u>
- ☐ Notification définitive du CROUS DSE
- ☐ RIB
- ☐ Contrat de mobilité Erasmus+ (contrat financier fourni par l'UO)
- ☐ Test OLS (invitation envoyée sur la messagerie ENT)
- ☐ Conseils aux voyageurs

# COMMENT FINANCER SA MOBILITÉ ?



## **MOBICENTRE**

de la Région Centre Val de Loire



### AMI

du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



## **ERASMUS+**

de la Commission Européenne

Le nouveau programme Erasmus+ 2021/27 met l'accent sur l'inclusion et le développement durable, en offrant plus d'opportunités de financement aux étudiant·e·s éloigné·e·s de la mobilité.





